

L'animateur : M Jean Charles GUIGUEN

Membres présents : MM. Philippe BRANDY, Jean Marie SARDAIN, Philippe ANDRIEUX,
Christian FRESNEL

Membre excusé : M Patrick BOURABIER

Le PV n°16 de la réunion de la commission SENIORS en date du 24/01/2019 est approuvé avec l'observation suivante :

1° - SOUS COMMISSION DES CHAMPIONNATS

2° - REGLEMENT FINANCIER

Rencontre Séniors D5 – Poule D : US CHANTILLAC – ENT BERNEUIL SALLES DE BARBEZIEUX.

Arbitre : Monsieur Christophe SAVIN

Les frais d'arbitrage (57,06 €) sont à régler en totalité par le club d'ENT BERNEUIL SALLES DE BARBEZIEUX, ce dernier étant demandeur de la présence d'un arbitre officiel pour ce match.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois), (art.188 et 190 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à **2 jours francs** pour les rencontres de Coupes (Art.30 - paragraphe 3 des RG de la LFNA).
Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

La commission présente ses sincères condoléances à Patrick BOURABIER pour le décès de son beau-frère.

1° - SOUS COMMISSION DES CHAMPIONNATS

MODIFICATIONS DU CALENDRIER GENERAL :

Les matches de COUPES du 3^{ème} TOUR non joués les **26 et 27 Janvier 2019** sont reportés aux **16 et 17 Février 2019**.

La journée **12** annulée (intempéries) des **02 et 03 Février 2019** est refixée aux **16 et 17 Mars 2019**.

La version (V5) du calendrier général sera mise en ligne sur le site du DISTRICT de football de la Charente.

REGLEMENTS FINANCIERS

Rencontre Séniors D2 – Poule B : FCC ISLE D'ESPAGNAC – GSF PORTUGAIS du 15/12/2018

Arbitre : Monsieur Frédéric DARD

Les frais de déplacement pour la somme de 32,90 € seront crédités à l'arbitre par débit du DISTRICT (terrain impraticable - caisse des intempéries).

Rencontre Coupe de la CHARENTE : JS SIREUIL (2) – FC ROULLET du 05/01/2019

Arbitre : Monsieur Hugues LOGEAIS

Les frais d'arbitrage pour la somme de 65,80 € seront crédités à l'arbitre par débit du club de JS SIREUIL.

Rencontre Séniors D5 – Poule C : STADE RUFFEC (4) – FC ST CYBARDEAUX du 20/01/2019

Arbitre : Monsieur Maher SFAR

Les frais d'arbitrage pour la somme de 69,09 € seront crédités à l'arbitre par débit des clubs de STADE RUFFEC (34,55 €) et FC ST CYBARDEAUX (34,55 €)

Rencontre Coupe de la CHARENTE : FC CONFOLENS – ES CHAMPNIERS du 27/01/2019

Délégué : Monsieur Marcel BUISSON

Les frais de délégation pour la somme de 24,06 € seront crédités à Monsieur Marcel BUISSON par débit du club d'ES CHAMPNIERS.

2° - INFORMATIONS DIVERSES

- Courriel ENT NANTEUIL/VERTEUIL, Monsieur Jean Noel BODET, du 25/01/2019, pris note,
- Courriel FC CONFOLENS, Monsieur Patrick BOURSIER, du 25/01/2019, pris note,
- Courriel CR MANSLE, Monsieur Pascal LABRUNIE, du 27/01/2019, pris note,
- Courriel US CHATEAUNEUF, Monsieur Christophe CHEVALERIAS, du 23/01/2019, pris note,
- Courriel UF BABEZIEUX BARRET, Monsieur Stéphane CHENUDIERAS, du 24/01/2019, pris note,
- Courriel FC CHARENTE LIMOUSINE, du 30/01/2019, pris note,
- Courriel ASPTT DIRAC, Monsieur Cédric MASTIN, du 28/01/2019, pris note,
- Courriel SL CHATEAUBERNARD, Monsieur Fabrice ARNEAU, du 28/01/2019, pris note,
- Courriel FC TARDOIRE, Madame Marion MOINE, du 16/01/2019, pris note,
- Courriel US BOUEX, Monsieur David DEFONTAINE, du 24/01/2019, pris note,
- Courriel US CHASSENEUIL, Monsieur Vincent ROCHEREAU, du 23/01/2019, pris note,
- Courriel FC BRIGUEUIL, Monsieur Alain VERDIER, du 27/01/2019, pris note,
- Courriel AS BEL AIR, du 22/01/2019, pris note,
- Courriel Monsieur Frédéric DARD, du 28/01/2019, pris note,
- Courriel Monsieur Hugues LOGEAIS, du 30/01/2019, pris note,
- Courriel Monsieur Jean Claude RENON, du 28/01/2019, pris note,
- Courriel Monsieur Marcel BUISSON, du 28/01/2019, pris note.

La prochaine réunion est fixée au **MERCREDI 06 Février 2019 à 16H00**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h49

L'animateur **GUIGUEN Jean-Charles**

Le secrétaire **SARDAIN Jean Marie**

